

Plainte en attente France/Suisse : Menaces sur l'Apron du Rhône (*Zingel asper*) dans le Doubs (France) et dans le canton du Jura (Suisse)

Rapportage de la France à la Convention de Berne



Photo : T. Degen/Terra



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Bilan du PNA Apron 2012-2016



7 et 8 novembre 2017

Synthèse des rencontres

Plan national d'actions
en faveur de l'apron du Rhône :
Bilan et perspectives

Toutes les actions menées en France en faveur de la restauration dans un état de conservation favorable de la population d'Apron s'insèrent dans le cadre du plan national d'action (PNA) en faveur de l'Apron du Rhône (2012-2016) dont le bilan a été établi en novembre 2017.

Ce bilan fait le point sur les acquis du PNA et identifie des perspectives pour le futur plan national d'action.

Il est disponible sur le site du PNA :

<http://www.aprondurhone.fr/>



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



Les acquis du PNA 2012-2016 1/4

Fonctionnement des différentes populations.

Les études génétiques ont confirmé la faible diversité génétique de la population du Doubs suisse.

Par ailleurs, les observations génétiques réalisées sur la Loue témoignent d'un impact assez limité des ouvrages, à la dévalaison comme à la montaison.

L'étude sur le régime alimentaire (1.102 excréments d'aprons collectés et analysés – 1.800 échantillons d'invertébrés collectés, soit 394.924 invertébrés comptabilisés et identifiés) a révélé que :

(i) l'Apron apprécie particulièrement certaines espèces d'éphémères (notamment *Baetis fuscatus*) et les Heptageniidae (*Ecdyonurus sp.*), ainsi que des trichoptères (Hydropsychidae) ;

(ii) la disponibilité des proies est un paramètre déterminant ce qui ouvre de nouvelles pistes pour les mesures de conservation.



Les acquis du PNA 2012-2016 2/4

Progression de l'espèce.

Les résultats obtenus par l' Observatoire Apron grâce aux prospections selon les méthodes classiques (prospections nocturnes à la lampe ou prospections à l'électricité) et aux détections par l'ADN environnemental, montrent que l'apron reconquiert du terrain : augmentation du linéaire de présence, dans la Loue (45 km en 2012 – 48 en 2017) et dans le Doubs franco-suisse (9 km en 2017 contre 0 en 2012).

Cette progression peut être expliquée par :

- La poursuite des efforts de prospection
- L'amélioration des techniques de détection avec le recours à l'ADN environnemental
- La réouverture de certains secteurs à la recolonisation de l'espèce grâce à la restauration de la continuité

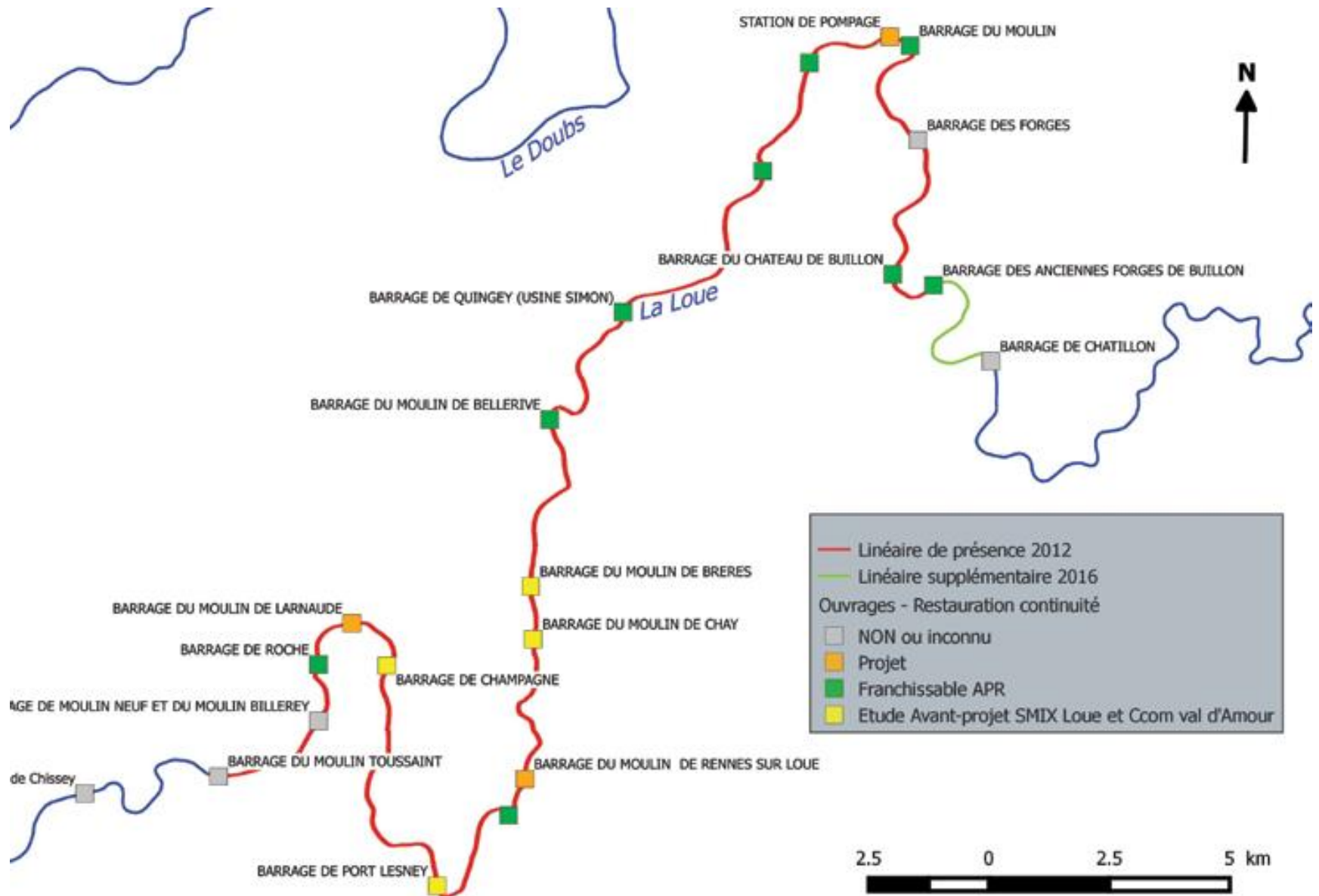
Ouvrages équipés en passes à Apron ou aménagés

Le linéaire décloisonné est passé de 12 km en 2012 à 16 km à l'issue du PNA, grâce a l'équipement du barrage de Bellerive.

Il pourra être porté à 27 km avec le projet du barrage de Chenecey-Buillon à l'amont, puis à 43 km au total avec les projets à venir sur les barrages de Breres, Chay, Rennes-sur-Loue, Port-Lesney et Champagne.

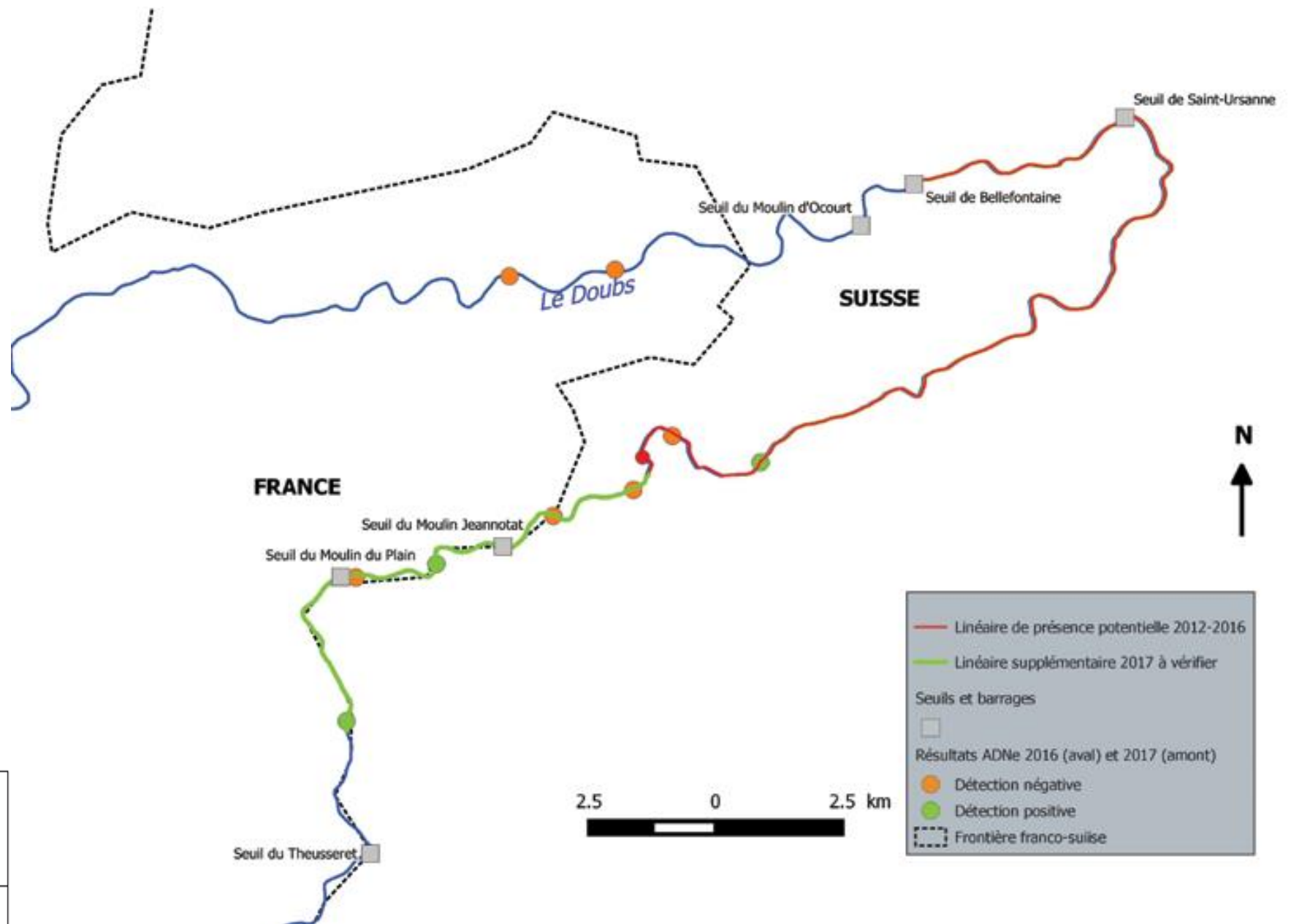


Les acquis du PNA 2012-2016 3/4



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Les acquis du PNA 2012-2016 4/4



Les étapes du futur PNA

Une phase de consultation auprès des acteurs et structures intéressés du bassin du Rhône va être effectuée d'ici le mois de janvier 2019 afin d'aboutir à une version opérationnelle du PNA Apron II qui sera alors soumise au Comité de rédaction.

Le calendrier prévisionnel prévoit d'aboutir à une version finalisée du PNA et à sa validation par le Conseil National de Protection de la Nature au printemps 2019.



Pour plus d'informations :

<http://www.aprondurhone.fr/>
<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/plans-nationaux-dactions-en-faveur-des-especes-menacees>



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE